



Depuis 2007

Le Pôle Espoir Aviron de Bergerac a été créé en 2007.

De nombreux rameurs ont fréquenté la structure d'entraînement comme Matthieu ANDRODIAS, Benjamin FAUCHIE, Thibaut VERHOEVEN, Anne-Sophie MARZIN et bien d'autres qui ont intégré des Pôles France et les Equipes de France.

Objectif

L'objectif de cette structure est de trouver de l'émulation à l'entraînement pour élever son niveau sportif tout en alliant un projet scolaire par un suivi personnalisé et des aménagements horaires.

Charles DELVAL

Responsable du Pôle Espoir
06 47 98 69 32
charles.delval@ffaviron.fr



Qu'est-ce que le Pôle Espoir ?

Le pôle régional d'aviron de Nouvelle-Aquitaine est une structure sportive de la Ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron. La structure d'entraînement est à Bergerac dans les locaux du Sport Nautique de Bergerac.

Objectifs du Pôle

- Offrir aux sportifs les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau.
- Renforcer les moyens de préparation des meilleurs rameurs de la ligue
- Aider à offrir aux sportifs les meilleures conditions de formation scolaire en préparant une insertion sociale performante.

Objectifs des sportifs

- Accéder à un pôle France
- Accéder à un collectif national
- Être en tout lieu et date parmi les meilleures individualités sportives de la ligue
- Sur le plan scolaire, suivre un cursus (aménagé ou non pour les sportifs de haut niveau) en adéquation avec son âge, dont les résultats sont suffisants pour l'obtention des différents examens.



Antoine DELEAU

Entraîneurs du Pôle Espoir Aviron Bergerac depuis 2009. Titulaire du BEES 1° Aviron

Entraîneur du Pôle Espoir
06 88 26 22 55



Stany DELAYRE

Entraîneurs du Pôle Espoir Aviron Bergerac. Titulaire du DE JEPS Aviron

Entraîneur du Pôle Espoir
06 22 86 72 98

Fonctionnement

Fonctionnement permanent du lundi au vendredi au sein du Pôle Espoir de Bergerac.

Le week-end, les athlètes continuent à s'entraîner dans leur club ou structure habituelle.

Règles

- Le programme d'entraînement proposé par l'encadrement du pôle est celui que devront appliquer les athlètes de cette structure,
- Les regroupements périodiques, stages ou compétitions inscrits dans le programme sportif ne sont pas optionnels. Ils sont obligatoires, seuls des cas de force majeure permettront de s'y soustraire (justificatifs à fournir)
- Le suivi médical devra être fait selon les modalités définies
- Tout non-respect de ces règles de fonctionnement pourra entraîner l'exclusion, ou la non réinscription au pôle régional de haut niveau d'aviron.

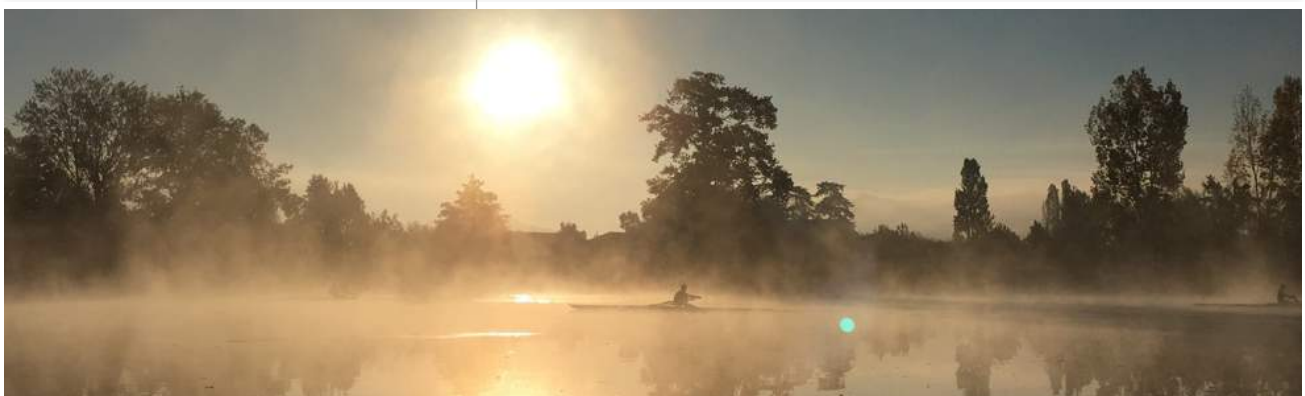
Moyens mis à disposition des rameurs

Afin de pouvoir obtenir les objectifs présentés plus haut dans ce document, les athlètes inscrits au Pôle Espoir de Bergerac pourront bénéficier :

- De matériels sportifs tel que : équipement sportif, cardio fréquencemètres, bateau de compétition ...
- D'un suivi médical gratuit (Visites médicales, suivi biologique, ...)
- D'aide financière personnalisée pour les rameurs de clubs extérieurs
- D'aménagement de la scolarité ou cursus universitaire.

Ces aides sont définies au cas par cas, suite à une étude de la situation de chaque membre du pôle

pole-bergerac@ffaviron.fr



Les Lycées

Le Pôle Espoir Aviron de Bergerac fonctionne avec le Lycée Maine de Biran mais aussi avec plusieurs lycées situés à proximité du Sport Nautique de Bergerac. Des conventions sont mises en place entre la structure d'entraînement et les établissements afin d'obtenir des aménagements horaires.

Voici la liste des les principaux établissements :

- ✓ [Lycée Maine de Biran](#)
- ✓ [Lycée des métiers Sud Périgord Hélène Duc](#)
- ✓ [Lycée Professionnel Régional Jean Capelle](#)
- ✓ [Lycée Sainte Marthe - Saint Front](#)

Candidatures

Plusieurs étapes sont à faire avant l'intégration définitive dans l'effectif du Pôle Espoir:

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site www.avironnouvelleaquitaine.fr Sportif > Pôle Espoir
2. Le dossier de candidature **complet** est à envoyer à Charles DELVAL **avant le 25 avril 2019**. (1, impasse du rucher 33370 TRESSSES). Le dossier doit être accompagné des documents médicaux (questionnaire médical, fiche d'examen clinique et ECG).
3. Une commission régionale d'admission étudiera les candidatures début mai 2019
4. Une commission nationale de sélection aura lieu en juin à la **Fédération Française d'Aviron**.
5. Si votre candidature est retenue, des examens médicaux seront à réaliser à vos frais (échographie cardiaque transthoracique de repos et un examen dentaire).

Plus d'informations auprès de Charles DELVAL, responsable du Pôle Espoir Aviron Bergerac
06 47 98 69 32 - charles.delval@ffaviron.fr

